

Politique de confidentialité

Version FR

1 Définitions

1.1 « Données à caractère personnel » fait référence à toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable (« Personne concernée ») ; est réputée être une personne physique identifiable toute personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

1.2 « Données personnelles sensibles » fait référence aux Données à caractère personnel révélant des informations relatives à l'origine raciale ou ethnique, aux opinions politiques, à la religion ou aux convictions philosophiques, aux infractions et aux condamnations pénales, aux antécédents criminels, à l'appartenance syndicale, aux données génétiques, aux données biométriques, à l'état de santé et à la vie sexuelle ou à l'orientation sexuelle d'une personne, conformément à la ou aux loi(s) applicable(s) en matière de protection des données.

1.3 « Filiales » fait référence à toutes les entreprises contrôlées par, ou sous le contrôle commun de DTS TRANSPORTS.

1.4 « DTS » désigne DTS TRANSPORTS, une personne morale de droit français dont le siège social est sis au 214 Impasse SUN VALLEY, 47310 ROQUEFORT, France et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS d'Agen SIRET 44264796200061.

1.5 « Loi(s) applicable(s) en matière de protection des données » fait référence aux lois et règlements locaux pertinents en matière de protection des données à caractère personnel, de sécurité des données, de conservation des données et de confidentialité des données auxquels les Personnes concernées sont soumises, y compris le RGPD.

1.6 « Règlement général sur la protection des données » ou « RGPD » fait référence au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la Directive 95/46/CE.

1.7 « Responsable du traitement » fait référence à la personne physique ou morale, à l'autorité publique, à l'agence ou à un autre organisme qui, seul(e) ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du Traitement des Données à caractère personnel.

1.8 « Sous-traitant » fait référence à toute personne physique ou morale qui Traite des

Données à caractère personnel pour le compte du Responsable du traitement, conformément à des instructions écrites spécifiques.

1.9 « Tiers » fait référence aux auditeurs, comptables, contractants, agents, fournisseurs et fournisseurs de services tiers autorisés de DTS TRANSPORTS et de ses Filiales qui Traitent des Données à caractère personnel.

1.10 « Traiter », « Traite(nt) », « Traitement » et « Traité(e)(s) » font référence à toute opération ou tout ensemble d'opérations effectuées ou non à l'aide de procédés automatisés et appliquées à des données ou des ensembles de données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la communication par transmission, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction.

2 Principes clés

2.1 Conformité aux Lois en matière de protection des données

Lors de la gestion de Données à caractère personnel en tant que Responsable du traitement, DTS et son Personnel conviennent que les Données à caractère personnel seront :

- Traitées par DTS de manière licite, loyale et transparente au regard de la Personne concernée (« licéité, loyauté, transparence ») ;
- collectées pour des finalités déterminées, explicites et légitimes, et qu'elles ne seront pas Traitées ultérieurement d'une manière incompatible avec ces finalités (« limitation des finalités ») ;
- adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont Traitées (« minimisation des données ») ;
- exactes et, si nécessaire, tenues à jour ; toutes les mesures raisonnables doivent être prises pour que les Données à caractère personnel qui sont inexactes, eu égard aux finalités pour lesquelles elles sont Traitées, soient effacées ou rectifiées sans tarder (« exactitude ») ;
- Traitées de façon à garantir une sécurité adéquate des Données à caractère personnel, y compris la protection contre le Traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou les dégâts d'origine accidentelle, à l'aide de mesures techniques ou organisationnelles appropriées (« intégrité et confidentialité ») ;
- conservées sous une forme permettant l'identification des Personnes concernées pendant une durée n'excédant pas celle nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées ; les Données à caractère personnel peuvent être conservées pour des durées plus longues dans la mesure où elles seront Traitées exclusivement à des fins d'archivage conformément aux règlements applicables en matière de prescription (« limitation de la conservation »).

2.2 Licéité

DTS ne Traitera de Données à caractère personnel qu'en conformité avec les Lois applicables en matière de protection des données, et plus spécifiquement lorsque :

(i) le Traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la Personne concernée est partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles à la demande de celle-ci (tel que le Traitement des Données à caractère personnel des clients ou fournisseurs du de DTS qui sont nécessaires à la gestion de leur relation contractuelle) ;

(ii) la Personne concernée a consenti au Traitement de ses Données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques (telles que le Traitement des données de géolocalisation des camions et des conducteurs en vue du suivi et du traçage de la livraison de biens dans le contexte des activités chez DTS) ;

(iii) le Traitement est nécessaire au respect d'une obligation légale à laquelle le Responsable du traitement est soumis (telle que la comptabilité financière, la gestion du Traitement de la paie des employés, la tenue de registres à des fins fiscales ou la communication d'informations à des organismes publics, à des organismes chargés de l'application des lois ou à des Tiers légitimes et autorisés tels que les avocats ou les comptables professionnels de DTS, conformément à l'ensemble des lois applicables...) ;

(iv) le Traitement est nécessaire aux fins des intérêts légitimes poursuivis par DTS ou par un Tiers (tel que le Traitement des Données à caractère personnel pertinentes des employés par le service des Ressources humaines, la gestion du recrutement, l'application de procédures de sécurité physique et logique...).

2.3 Transparence

DTS TRANSPORTS Traite les Données à caractère personnel de manière loyale et licite conformément à la ou aux Loi(s) applicable(s) en matière de protection des données. À cette fin, DTS informe les Personnes concernées des finalités pour lesquelles il Traitera leurs Données à caractère personnel et fournit toutes les informations qu'il doit fournir conformément à la ou aux Loi(s) applicable(s) en matière de protection des données, afin de s'assurer que les Personnes concernées comprennent la façon dont leur Données à caractère personnel seront Traitées par DTS.

Quelques exemples non exhaustifs de Traitement des Données à caractère personnel pouvant être effectué par DTS sont brièvement décrits ci-dessous.

2.3.1 Traitement effectué par DTS en tant que Responsable du traitement

DTS TRANSPORTS peut Traiter les catégories suivantes de Données à caractère personnel, lesquelles peuvent varier selon le profil de la Personne concernée.

Clients et futurs clients : aux fins de la gestion de la relation contractuelle de DTS avec ses clients et futurs clients et de l'information de ceux-ci quant aux services qu'il propose, DTS Traite généralement leurs informations de contact personnelles (telles que le nom, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone, le titre, l'adresse) et leurs informations financières (informations de paiement, données de gestion de la relation client, informations relatives au processus de paiement des factures et au suivi).

Fournisseurs et sous-traitants : aux fins de la gestion de la relation contractuelle de DTS

avec ses Fournisseurs et sous-traitants, DTS Traite généralement leurs informations de contact personnelles (telles que le nom, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone, le titre, l'adresse), leurs informations financières (informations de paiement, informations relatives au processus de paiement des factures et au suivi), ainsi que les informations de localisation des conducteurs aux fins du suivi et du traçage des biens.

Employés : aux fins de la gestion du recrutement et des ressources humaines au sein du DTS, DTS traite généralement les informations de contact personnelles des candidats et employés (telles que le nom, l'adresse e-mail, le numéro de téléphone, le titre, l'adresse), les données administratives des employés (telles que les informations relatives aux carrières, aux évaluations, à la formation, à l'allocation des ressources informatiques, aux voitures...) ainsi que les données relatives à l'organisation du travail des employés (telles que les informations ayant trait au planning des employés, à l'organisation des voyages d'affaires...);

Visiteurs : dans le contexte du contrôle de l'accès aux locaux de DTS, DTS peut traiter des informations de contact personnelles (telles que le nom, l'adresse e-mail, le téléphone, le nom de l'entreprise...) et des images (capturées par ses systèmes de vidéo protection et de vidéosurveillance).

2.3.2 Traitement effectué par DTS en tant que Sous-traitant

À l'occasion, DTS peut agir en tant que Sous-traitant de Données à caractère personnel pour le compte de clients. En pareil cas, DTS n'agira qu'en conformité avec les instructions claires et détaillées du client, qui devront être établies par écrit. Si cela est impossible (par exemple en cas de conflit avec la législation actuelle ou future), l'Entreprise informera rapidement le client de son incapacité à se conformer à ses instructions. Lorsque DTS cesse d'agir pour le compte du client, il restituera, détruira ou continuera de protéger convenablement (au choix du client) toutes les Données à caractère personnel qu'il a reçues dudit client.

Sauf disposition contraire spécifique figurant dans l'accord convenu entre DTS (en tant que Sous-traitant des Données à caractère personnel) et le client (en tant que Responsable du traitement des Données à caractère personnel), DTS est autorisé à (i) utiliser tout moyen technique qu'il jugera adapté pour fournir les services et Traiter les Données à caractère personnel (tel que la sélection de solutions logicielles appropriées), le tout conformément aux politiques de sécurité de DTS, (ii) recruter des sous-traitants ultérieurs pour fournir une partie des services, accéder aux données du client et les utiliser, y compris en dehors de l'Union européenne, sous réserve que les sous-traitants ultérieurs soient liés par des accords écrits les obligeant à assurer un niveau de protection des Données à caractère personnel au moins équivalent à celui exigé par la présente Politique de confidentialité des Données et tout mécanisme approprié conformément à la Section 2.8 (Transfert des Données à caractère personnel).

Lorsque DTS agit en tant que Sous-traitant, DTS collaborera avec le client afin de se

conformer à la ou aux Loi(s) applicable(s) en matière de protection des données, par exemple (i) en informant le client au sujet des activités de traitement que DTS effectue afin qu'il puisse informer les Personnes concernées en conséquence, (ii) en mettant en place, à la demande du client, les mesures raisonnables permettant la mise à jour, la correction, l'anonymisation ou la suppression des Données à caractère personnel (sous réserve de certaines exceptions limitées), et (iii) en envoyant au client toute demande qu'il reçoit de la part de personnes physiques concernant l'accès à leurs Données à caractère personnel traitées par le DTS, de sorte que le client puisse répondre à ces demandes.

Lorsqu'il agit en tant que Sous-traitant de Données à caractère personnel, DTS traitera dans tous les cas lesdites Données à caractère personnel conformément à ses politiques et procédures de sécurité, ne transférera de Données à caractère personnel que lorsque le client aura consenti à un tel transfert (ce qu'il pourra faire à l'avance au titre des conditions générales de l'accord signé avec DTS) et informera le client en cas de manquement grave à la sécurité en lien avec les Données à caractère personnel de sorte que le client puisse informer les Personnes concernées, le cas échéant.

2.4 Limitation des finalités

DTS ne traitera de Données à caractère personnel qu'aux fins (i) définies dans toute notification mise à la disposition de la Personne concernée, (ii) exigées par la loi ou (iii) ayant fait l'objet d'un consentement des individus concernés. La notification peut être effectuée, entre autres, par le biais de la présente Politique, du site Internet de DTS, d'accords contractuels, de panneaux d'affichage, de notifications formelles, de lettres d'information, etc.

2.5 Accès, rectification, suppression et opposition

Les Personnes concernées peuvent demander l'accès à leurs Données à caractère personnel détenues par DTS dès lors que ces demandes sont raisonnables et autorisées par la Loi applicable en matière de protection des données. DTS convient de rectifier, modifier, ou supprimer les Données à caractère personnel de la Personne concernée sur demande dès lors que lesdites données sont inexactes ou qu'elles sont utilisées d'une manière allant à l'encontre de la présente Politique.

Les Personnes concernées peuvent s'opposer au Traitement de leurs Données à caractère personnel pour des motifs légitimes, dans la mesure exigée ou autorisée par les Lois applicables en matière de protection des données.

Afin d'exercer leurs droits, les Personnes concernées peuvent contacter DTS conformément à la Section 3 de la présente Politique de confidentialité des données.

2.6 Qualité et Proportionnalité des données

Les Données à caractère personnel doivent être correctes et le cas échéant, à jour. Les Données à caractère personnel détenues par DTS doivent être appropriées, pertinentes et non excessives et ne doivent pas être conservées plus longtemps que ce qui est nécessaire aux fins du Traitement concerné, le tout conformément aux politiques

d'archivage de DTS et aux dispositions relatives aux obligations en termes de conservation des données figurant dans la ou des Loi(s) applicable(s) en matière de protection des données.

2.7 Sécurité et confidentialité

DTS prend des précautions raisonnables pour protéger les Données à caractère personnel contre la destruction ou la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès non autorisé(e), accidentel(le) ou illégal(le). Ces précautions incluent des mesures de sécurité techniques, physiques et organisationnelles, telles que des mesures visant à prévenir l'accès non autorisé. Les mesures applicables demeurent confidentielles, mais sont dûment documentées dans les politiques en matière de technologies de l'information et de gestion des risques adoptées par DTS.

2.8 Transfert des Données à caractère personnel

DTS traite et obligera les Tiers à Traiter les Données à caractère personnel dans les juridictions adéquates conformément à ce qui est établi dans la ou les Loi(s) applicables en matière de protection des données. Si le Traitement implique un transfert des Données à caractère personnel vers un pays se trouvant hors de l'Union européenne et n'étant pas couvert par l'une des exceptions prévues par les Lois applicables en matière de protection des données, DTS s'engage à sécuriser le transfert au moyen d'un des mécanismes suivants :

- clauses contractuelles types approuvées par la Commission européenne (telles que les Clauses contractuelles types pour les Responsables du traitement des données 2004/915/CE ou les Clauses contractuelles types pour les Sous-traitants de données 2010/87/UE ou toute version ultérieure) ;
- règles d'entreprise contraignantes : dans le cas où les Tiers concernés ont adopté les règles d'entreprise contraignantes de l'UE couvrant les Données à caractère personnel traitées par des Tiers ;
- tout autre mécanisme officiellement reconnu par les Lois applicables en matière de protection des données comme garantissant un niveau de protection adéquat des Données à caractère personnel.

3 Contact, Questions & Réclamations

Afin d'exercer vos droits, d'exprimer une préoccupation, de soulever une question, de faire une réclamation ou d'obtenir davantage d'informations concernant le Traitement de vos Données à caractère personnel par DTS, vous pouvez envoyer un e-mail à l'adresse suivante : agen@transports-dts.com, en y joignant une preuve d'identité valide (sauf si la Personne concernée est employée par DTS).

DTS s'engage à répondre à votre demande dans un délai raisonnable, qui n'excédera pas 3 mois, en fonction de la complexité de la demande et/ou du nombre de demandes qu'il reçoit.

En cas de litige, la Personne concernée pourra déposer une plainte auprès de l'Autorité de régulation locale chargée de la confidentialité des données (en France, la CNIL).

4 Modifications apportées à la présente Politique

DTS peut modifier la présente Politique de confidentialité des données de temps à autre pour refléter ses pratiques actuelles en matière de confidentialité. Lorsque nous modifierons la présente déclaration, nous réviserons la date de « mise à jour » figurant en haut de ce document. Nous vous invitons à relire régulièrement la présente Politique de confidentialité afin de vous tenir informé(e) de la façon dont DTS protège vos Données à caractère personnel.

Version RN

1 Définitions

1.1 “Affiliated Companies” means any companies being controlled by, or under common control with DTS TRANSPORTS.

1.2 “Applicable Data Protection Law(s)” means the relevant local personal data protection, data security, data retention, and data privacy laws and regulations to which the Personal Data are subject, including the GDPR.

1.3 “Controller” means the natural or legal person, public authority, agency or other body which, alone or jointly with others, determines the purposes and means of the Processing of Personal Data.

1.4 “General Data Protection Regulation” or “GDPR” means the Regulation (EU) 2016/679 of the European Parliament and of the Council of 27 April 2016 on the protection of natural persons with regard to the Processing of personal data and on the free movement of such data, and repealing Directive 95/46/EC.

1.5 “DTS” designates DTS TRANSPORTS, a legal entity registered under the laws of France at 214 Impasse SUN VALLEY, 47310 ROQUEFORT, France under the registration number RCS of Agen SIRET 44264796200061.

1.6 “Personal Data” means any information relating to an identified or identifiable natural person (‘Data Subject’); an identifiable natural person is one who can be identified, directly or indirectly, in particular by reference to an identifier such as a name, an identification number, location data, an online identifier or to one or more factors specific to the physical, physiological, genetic, mental, economic, cultural or social identity of that natural person.

1.7 “Process,” “Processes,” “Processing,” and “Processed” means any operation or set of operations which is performed on Personal Data or sets of Personal data, whether or not by automated means, such as collection, recording, organization, structuring, storage, adaptation or alteration, retrieval, consultation, use, disclosure by transmission, dissemination, or otherwise making available, alignment or combination, restriction, erasure, or destruction.

1.8 “Processor” means a natural or legal person which Processes personal data on behalf of the Controller, pursuant to specific and written instructions.

1.9 “Sensitive Personal Data” means Personal Data revealing information as to an individual’s racial or ethnic origin, political opinions, religious or philosophical beliefs, offences, criminal convictions, criminal history, trade union membership, genetic data, biometric data, health, sex life or sexual orientation pursuant to Applicable Data Protection Law(s).

1.10 “Third Party(ies)” means DTS and its Affiliated Company’s authorized auditors, accountants, contractors, agents, vendors, and third party service providers that Process Personal Data.

2 Key Principles

2.1 Compliance with Data Protection Laws

In handling Personal Data as a Controller, DTS and its employees agree that Personal Data shall be:

- Processed by DTS lawfully, fairly and in a transparent manner in relation to the data subject (‘lawfulness, fairness and transparency’);
- collected for specified, explicit and legitimate purposes and not further Processed in a manner that is incompatible with those purposes (‘purpose limitation’);
- adequate, relevant and limited to what is necessary in relation to the purposes for which they are Processed (‘data minimisation’);
- accurate and, where necessary, kept up to date; every reasonable step must be taken to ensure that Personal Data that are inaccurate, having regard to the purposes for which they are Processed, are erased or rectified without delay (‘accuracy’);
- Processed in a manner that ensures appropriate security of the Personal Data, including protection against unauthorized or unlawful Processing and against accidental loss, destruction or damage, using appropriate technical or organizational measures (‘integrity and confidentiality’);
- kept in a form which permits identification of Data Subjects for no longer than is necessary for the purposes for which the Personal Data are Processed; personal data may be stored for longer periods insofar as the personal data will be Processed solely for archiving purposes in compliance with applicable regulations on statute of limitation (‘storage limitation’).

2.2 Lawfulness

DTS will only Process Personal Data in accordance with Applicable Data Protection Laws, and more specifically in circumstances where:

- (i) Processing is necessary for the performance of a contract to which the Data Subject is a party or in order to take steps at the request of the Data Subject prior to entering into a contract (such as Processing DTS clients or suppliers Personal Data that are necessary for managing their contractual relationship);
- (ii) the Data Subject has given consent to the Processing of his or her Personal Data for one or more specific purposes (such as Processing of geolocation data on trucks and drivers to trace and track goods delivery in the context of DTS activities);

(iii) Processing is necessary for compliance with a legal obligation to which the Controller is subject (such as financial accounting, handling employees' payroll Processing, keeping records for tax purposes or providing information to public bodies, law enforcement agencies, or legitimate and authorized Third Parties such as DTS attorneys or professional accountants in compliance with all applicable laws...);

(iv) Processing is necessary for the purposes of the legitimate interests pursued by DTS or by a Third Party (such as Processing of relevant employees' Personal Data by the Human resources department, handling recruitment, applying physical and logical security procedures...).

2.3 Transparency

DTS Processes Personal Data fairly and lawfully in accordance with Applicable Data Protection Law(s). To this end, DTS informs Data Subjects of the purposes for which it will Process their Personal Data and provide all of the information that it must provide in accordance with Applicable Data Protection Law(s), to ensure that the Data Subjects understand how their Personal Data will be Processed by DTS.

Non-exhaustive examples of Personal Data Processing which could be made by DTS are briefly described below.

2.3.1 Processing carried out by DTS as a Controller

DTS may Process the following categories of Personal Data which may vary depending on the Data Subject's profile.

Clients and prospective clients: For the purpose of managing DTS contractual relationship with its clients and prospective clients and informing them about its services, DTS usually Processes their Personal contact information (such as name, email address, telephone number, title, address), financial information (payment information, customer relationship management data, information related to the invoices payment process and follow up).

Suppliers and sub-contractors: For the purpose of managing DTS contractual relationship with its Suppliers and sub-contractors, DTS usually Processes their personal contact information (such as name, email address, telephone number, title, address), financial information (payment information, information related to the invoices payment process and follow up); drivers location information for the purpose of tracking and tracing the goods that DTS handles in the context of its activities.

Employees: For the purpose of handling recruitment and human resources within DTS, DTS usually Processes candidates and employees personal contact information (such as name, email address, telephone number, title, address), employees' administrative data (such as information related to its career, evaluation, training, allocation of IT resources, cars...), data related to the employees' work organization (such as information on employees' agendas, business travel arrangements...),

Visitors: In the context of controlling access to DTS premises, DTS may Process personal contact information (such as name, email address, telephone, company name...), and images (captured by its video protection and video surveillance systems).

2.3.2 Processing carried out by DTS as a Processor

Occasionally, DTS may act as a Processor of Personal Data on behalf of clients. In such case, DTS will only act in accordance with clear and detailed instructions of the client, which shall be in written form. If this is not possible (for example due to a conflict with current or future legislation), DTS will promptly inform the client of its inability to comply with its instructions. When DTS ceases to act on behalf of a client, it will (at the client's option) return, destroy or continue to properly protect all Personal Data it had received from that client.

Save as specifically provided otherwise in the agreement entered between DTS (as Data Processor) and the client (as Data Controller), DTS is authorized to (i) use any technical means it finds suitable to provide the services and Process Personal Data (such as selecting appropriate software solutions) all in accordance with DTS security policies, (ii) engage sub-processors to provide parts of the services, access and use client data, including outside the European Union, provided that sub-processors are bound by written agreements that require them to provide at least the level of Personal Data protection required by this Data Privacy Policy and any appropriate mechanism pursuant to section 2.8 (Transfer of Personal Data).

Where DTS acts as a Processor, DTS will collaborate with the client in order to comply with the Applicable Data Protection Law(s), for example by (i) informing the client about the Processing activities that the DTS carries out so that they may inform the Data Subjects accordingly; (ii) at the clients' request, putting in place reasonable measures to have the Personal Data updated, corrected, anonymized or deleted (subject to certain limited exceptions); and (iii) sending to the client any requests it receives from individuals for access to their Personal Data that DTS Processes, so that the client may respond to those requests.

Where acting as a Processor of Personal Data, DTS will in any event treat such Personal Data in accordance with its security policies and procedures, and will only transfer Personal Data where the client has agreed to such a transfer (which it may do in advance under the terms of the agreement signed with DTS) and inform the client if there is a serious breach of security in relation to Personal Data so that the client may inform the Data Subjects concerned, if and where necessary.

2.4 Purpose limitation

DTS will only Process Personal Data for the purposes (i) set out in any notice made available to the relevant Data Subject, (ii) as required by law or (iii) where consented to by the relevant individuals. Notice can be made, among other, through this Policy, the DTS website, contractual arrangements, billboards, formal notices, newsletter, etc.

2.5 Access, rectification, deletion and objection

Data Subjects should have access to their Personal Data held by DTS where those requests are reasonable and permitted by Applicable Data Protection Law. DTS agrees to rectify, amend, or delete the Data Subject's Personal Data upon request where it is inaccurate or where it is being used contrary to this Policy.

Data Subjects may object to the Processing of their Personal Data for legitimate reasons, to the extent required or permitted by Applicable Data Protection Laws.

In order to exercise their rights, Data Subjects may contact DTS pursuant to Section 3 of this Data Privacy Policy.

2.6 Data Quality and Proportionality

Personal Data should be kept accurate and where necessary, up to date. The Personal Data held by DTS must be adequate, relevant and not excessive and should only be retained for as long as necessary for the purposes of the relevant Processing, all in compliance with DTS archiving policies and the provisions of Applicable Data Protection Law(s) on data retention obligations.

2.7 Security and Confidentiality

DTS takes reasonable precautions to secure Personal Data against accidental or unlawful destruction or loss, alteration, unauthorized disclosure or access. These precautions include technical, physical and organizational security measures, such as measures to prevent unauthorized access. The applicable measures are kept confidential but are fully documented in IT and risk management policies adopted by the DTS.

2.8 Transfer of Personal Data

DTS Processes and shall cause Third Parties to Process Personal Data in adequate jurisdictions as defined in Applicable Data Protection Law(s). If the Processing involves a transfer of Personal Data to a country outside the European Union and which is not covered by one of the exceptions provided for in Applicable Data Protection Laws, the DTS undertakes to secure the transfer by one of the following mechanisms:

- Standard Contractual Clauses approved by the European Commission (such as Standard Contractual Clauses for Data Controllers 2004/915/EC or Standard Contractual Clauses for Data Processors 2010/87/EU or any subsequent version);
- Binding Corporate Rules: in case the Third Parties concerned have adopted EU Binding Corporate Rules that cover the Personal Data that Third Parties Process.
- Any other mechanism officially recognized by Applicable Data Protection Laws as ensuring an adequate level of protection of Personal Data.

3 Contact, Questions & Complaints

To exercise your rights, express a concern, raise a question, make a complaint, or to obtain additional information about the Processing of your Personal Data by DTS, you may send an e-mail to the following address: agen@transports-dts.com, accompanied by a valid proof of ID (unless the Data Subject is an employee).

DTS undertakes to respond to your request within a reasonable time, up to 3 months, depending on the complexity of the request and/or of the number of requests it receives.

In case of dispute, the Data Subject may lodge a complaint with the local Data Privacy Regulatory Authority (in France, the CNIL).

4 Changes to this Policy

DTS may modify this Data Privacy Policy from time to time to reflect its current privacy practices. When we make changes to this statement, we will revise the "updated" date at the top of this document. We encourage you to periodically review this Privacy Policy to be informed about how DTS is protecting your Personal Data.